

© Ville de Blainville

Ce document n'a pas de valeur officielle.

En cas de divergence entre ce document et le document original, celui-ci prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Comité exécutif de la Ville de Blainville, tenue le **27 novembre 2025 à 14:00** en la Salle Roger-Boisvert située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : la présidente, M^{me} Liza Poulin et M^{me} Nicole Ruel, membre.

Assistant également à l'assemblée, Chantal Gauvreau, directrice générale et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 14 h 00, Madame la présidente ouvre la séance.

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-056

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-057

APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Madame Liza Poulin et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du **25 septembre 2025**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-058

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2026-012
CENTRE RÉCRÉOAQUATIQUE – MODERNISATION ET
AMÉLIORATION DES SYSTÈMES MÉCANIQUES (EAU-AIR) –
MÉCANIQUE – ÉLECTRICITÉ – INGÉNIERIE – ÉTUDE D'AVANT
PROJET

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la firme **WSP CANADA INC.** pour une étude d'avant-projet dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration des systèmes mécaniques (eau-air) au centre récréo aquatique, au montant de **52 256,14 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à apprécier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1703.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-059

**AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)
SECTION LOCALE 2301, COLS BLEUS**

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2025-10-27** concernant la modification de l'horaire de travail d'un poste d'opérateur-concierge de l'aréna prévu à la convention collective du **Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Liza Poulin et résolu d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2025-10-27** avec le **Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus**, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-060

**AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE DE PARTENARIAT ET REPRÉSENTATION ENTRE LA
CCITB ET LA VILLE DE BLAINVILLE
SAISON 2025-2026**

ATTENDU l'entente soumise par la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville pour la saison 2025-2026, relative aux partenariat, publicité et représentation et abonnement.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, à signer, pour et au nom de la Ville, l'**Entente de partenariat et représentation entre la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et la Ville de Blainville** pour la saison 2025-2026.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier la somme de **8 027,55 \$ taxes incluses** à même les postes budgétaires **02.110.00.494, 02.110.00.693, 02.131.00.305 et 02.132.00.342.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-061

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE
MODIFICATION DU CYCLE DU FEU DE CIRCULATION
BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE ET 20^E AVENUE**

ATTENDU QUE la durée du cycle des feux pour piétons, permettant de traverser le boulevard du Curé-Labelle à la hauteur de la 20^e Avenue, qui est de 22 secondes, présente un enjeu de sécurité pour les groupes d'enfants du centre de la petite enfance à proximité qui fréquentent le parc Blainville situé du côté est du boulevard.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Liza Poulin et résolu que la Ville de Blainville demande au **MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE** d'analyser la possibilité de modifier la programmation du feu de circulation à l'intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la 20^e Avenue à Blainville, afin d'augmenter la durée du cycle des feux pour piétons à 25 secondes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-062

DON DE VÉLOS À L'ORGANISME CYCLO NORD-SUD

ATTENDU QUE la Ville récupère annuellement plusieurs vélos abandonnés sur le territoire, lesquels sont vendus à l'encaissement;

ATTENDU QUE la vente à l'encaissement annuelle n'a pas été tenue;

ATTENDU QUE les vélos prennent beaucoup de place d'entreposage et que le fait de les laisser à l'extérieur durant un hiver complet risque de les endommager encore plus.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de faire don de quarante-sept (47) vélos à l'organisme **CYCLO NORD-SUD** qui a pour mission de récupérer et revaloriser des vélos inutilisés au profit de communautés vulnérables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2025-11-063

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
DIVERSES RUES**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et résolu d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

RETRAIT D'UNE ZONE D'INTERDICTION DE STATIONNER

chemin du Plan-Bouchard (Croquis 2025-30)

- Du côté nord de la rue, entre la rue de la Mairie et la zone débutant à 15 mètres à l'ouest de l'entrée/sortie du Parc équestre.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT AUTORISÉ 10 MINUTES »

rue de l'Herboriste (Croquis 2025-31)

- Devant la boîte postale située du côté est de la rue, face au 8.

RETRAIT D'ENSEIGNES « ARRÊT »

rue Vianney (Croquis 2025-32)

- Située face au 1252.

rue des Perdrix (Croquis 2025-32)

- Située face au 2.

98^e Avenue Ouest (Croquis 2025-33)

- Située face au 12.

rue Jacques-Desrosiers (Croquis 2025-33)

- Située face au 1233.

AJOUT D'ENSEIGNES « ARRÊT »

rue de Montmélian (Croquis 2025-34)

- A-MONT7-01 : à l'intersection de la rue de Bellevue, près du 21, rue de Bellevue en direction est.

rue du Bourget (*Croquis 2025-34*)

- A-BOUR0-01 : à l'intersection de la rue de Bellevue, en direction ouest.

rue de Bellevue (*Croquis 2025-34*)

- A-BELL0-03 : à l'intersection de la rue du Bourget, près du 39, rue de Bellevue en direction sud.

rue de Bellevue (*Croquis 2025-34*)

- A-BELL0-04 : à l'intersection de la rue du Bourget, face au 49, rue de Bellevue en direction nord.

rue de Bellevue (*Croquis 2025-35*)

- A-BELL0-05 : à l'intersection de la rue du Bourget, près du 100, rue de Bellevue en direction sud.

rue de Bellevue (*Croquis 2025-35*)

- A-BELL0-06 : à l'intersection de la rue du Bourget, près du 100, rue de Bellevue en direction nord.

rue d'Yvoire (*Croquis 2025-35*)

- A-YVOI0-01 : à l'intersection de la rue de Bellevue, en direction ouest.

rue de Clermont (*Croquis 2025-35*)

- A-CLER1-01 : à l'intersection de la rue de Bellevue, en direction ouest.

rue de Beaumont (*Croquis 2025-36*)

- A-BEAU0-01 : à l'intersection de la rue des Charmettes, en direction nord.

rue des Charmettes (*Croquis 2025-36*)

- A-CHAR6-02 : à l'intersection de la montée Gagnon, en direction est.

rue de Chanaz (*Croquis 2025-37*)

- A-CHAN1-07 : à l'intersection de la montée Gagnon, en direction est.

boulevard de Chambéry (*Croquis 2025-38*)

- A-CHAM3-15 : à l'intersection de la rue du Nivolet, en direction est.

boulevard de Chambéry (*Croquis 2025-38*)

- A-CHAM3-16 : à l'intersection de la rue du Nivolet, en direction ouest.

AJOUT D'UNE ENSEIGNE « SENS UNIQUE »

rue du Bourget (*Croquis 2025-34*)

- À l'intersection de la rue de Bellevue, en direction ouest.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT, DU 15 AVRIL AU 15 NOVEMBRE »

rue de Braine (*Croquis 2025-39*)

- Sur une distance de 15 mètres, face aux numéros civiques 23 et 24.

AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT »

rue de Marius-Warnet (*Croquis 2025-40*)

- Sur une distance de 20 mètres, de chaque côté de la rue, à partir de la rue Omer-DeSerres.

**RETRAIT DE LA SIGNALISATION ACTUELLE AFIN DE PERMETTRE
LE STATIONNEMENT**

rue Gilles-Vigneault (*Croquis 2025-41*)

- Sur une distance de 65 mètres, du côté nord de la rue, face au 1080, rue Gilles-Vigneault;
- Sur une distance de 30 mètres, du côté sud de la rue, face au 1060, boulevard Michèle-Bohec.

**AJOUT D'ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT, 7H À 9H, DU LUNDI
AU VENDREDI, DU 25 AOÛT AU 23 JUIN »**

rue du Chemin-du-Roy (*Croquis 2025-42*)

- Face aux numéros civiques 18 et 20.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2025-11-064**

**MODIFICATION À LA STRUCTURE
DU SERVICE DE POLICE**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter les modifications suivantes à la structure du **Service de police** et d'approuver le nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- Modification du titre du poste de « **Coordonnateur administratif** » pour « **Coordonnateur principal – Service administratif** », rétroactivement au 18 août 2025;
- Abolition du poste temporaire de « **Secrétaire à la surveillance du territoire** », en date du 27 novembre 2025;
- Modification du statut contractuel du poste d'« **Inspecteur aux normes professionnelles et au soutien organisationnel** » pour un poste d'employé-cadre permanent, et ce, à compter du 30 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2025-11-065**

SUSPENSION SANS SOLDE DE L'EMPLOYÉ NO 100082

ATTENDU les événements reprochés à l'employé no. **100082**;

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines en date du 21 novembre 2025.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Liza Poulin et résolu d'ordonner la suspension sans solde pour une durée de deux (2) jours, de l'employé no. **100082**, laquelle devant être purgée aux dates déterminées par le directeur du service concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2025-11-066**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu que la séance soit levée à 14 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) *Liza Poulin*

PRÉSIDENTE

(S) *Patrick St-Amour*

SECRÉTAIRE